

Il est grand temps que les travailleurs reçoivent leur juste part !

Négociations interprofessionnelles 2021-2022

Pour l'UBT et la FGTB Métal, le combat pour l'amélioration du pouvoir d'achat est la priorité des priorités. Toutefois, force est de constater que les salaires ne pourront augmenter que de maximum 0,4% au cours de la période 2021-2022. Cette faible marge salariale est basée sur une loi salariale injuste, qui a encore été renforcée en 2017 par le gouvernement Michel. Une loi fort appréciée par les employeurs, mais inacceptable pour nous !

Nous sommes parfaitement conscients de l'impact néfaste de la crise du coronavirus sur l'économie. Mais nous constatons aussi que bon nombre de secteurs et d'entreprises sont restés et restent très performants. C'est pourquoi, la FGTB Métal et l'UBT réclament :

1. Une marge salariale indicative qui permet de conclure des **accords plus importants** dans les secteurs et dans les entreprises.
2. Une **marge salariale indicative supérieure à l'aumône de 0,4%**. Tous les travailleurs ont droit à un pouvoir d'achat plus important, même lorsqu'ils travaillent dans des entreprises ou des secteurs moins forts. Si les patrons refusent, il incombera au gouvernement de prendre ses responsabilités.
3. La crise du COVID-19 a montré une nouvelle fois que de nombreuses professions essentielles sont sous-payées. C'est pourquoi nous exigeons une **augmentation importante des salaires minimums dans le cadre de notre combat 'Fight For 14'**.
4. Nous voulons **une amélioration des régimes** de fin de carrière : le droit à un emploi de fin de carrière (mi-temps et 4/5e) à partir de 55 ans, l'élargissement du droit au RCC (ancienne prépension) en cas de carrière longue, travail de nuit*, métier lourd, incapacité de travail (à partir de 60 ans) ou encore pour raisons médicales (à partir de 58 ans) dans les entreprises en difficulté ou en restructuration.
5. Une **augmentation des allocations minimums** des pensionnés, des demandeurs d'emploi, des malades et des invalides dans le cadre de la négociation d'une enveloppe de bien-être.

*:équipes alternantes



Les employeurs refusent de négocier et même de parler de ces revendications. Ils refusent de discuter non seulement d'un accord interprofessionnel (AIP) pour 2021-2022, mais aussi d'une enveloppe de bien-être, de sorte que les citoyens les plus vulnérables contraints de vivre d'une allocation ne recevraient rien.

C'est non seulement inacceptable, c'est scandaleux et irresponsable !

- ! De meilleurs salaires et allocations minimums sont un instrument important pour accélérer la **relance économique** après la pandémie.
- ! De meilleurs salaires sont un signe de **respect pour les nombreux travailleurs essentiels** qui ont continué à faire tourner le pays au péril de leur santé et de leur sécurité.

Il est temps de se lever pour le respect des travailleurs !



Plus forts ensemble

fgtb-metal.be
ubt-fgtb.be